Les Outils Natura 2000

Le programme Natura 2000 propose aux acteurs de son territoire d'agir en faveur de la biodiversité via deux types d'actions :

Les Contrats Natura 2000

Il s'agit d'actions en faveur de la biodiversité à mettre en place sur des parcelles. Ces engagements peuvent entrainer un surcoût ou des pertes financières qui sont pris en charge dans le cadre du contrat.

La Charte Natura 2000

Il s'agit d'un engagement en faveur de la biodiversité qui n'entraîne ni surcoût ni perte financière pour le contractant, mais qui permet d'obtenir une éxonération de la taxe foncière non bâtie sur les parcelles engagées dans la charte.

Les 3 types de contrats et exemples de contrats

Mesures Agro-Environnementales

- Fauches tardives,
- Prairies fleuries

Contrats forestiers

- Maintient du bois sénescents
- Méthodes alternatives de débardage

Contrats ni agricoles ni forestiers

- Entretien de ripisylves
- Maintien de landes et de milieux ouverts

Que faire si ces outils vous intéressent ?

Contacter la structure animatrice du site Natura 2000 :

Anne-Sophie De Pieri
Animatrice Natura 2000
LPO Auvergne Rhône Alpes
Délégation Auvergne
04 73 36 00 02
06 80 72 15 12
anne-sophie.depieri@lpo.fr

NATURA 2000 — L'EUROPE S'ENGAGE en région Auvergne-Rhône-Alpes avec le FEADER — FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL — MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE — LPO — AGIR pour la BIODIVERSITÉ AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Vous habitez le site Natura 2000

Pays des Couzes

NATURA 2000 — L'EUROPE S'ENGAGE en région Auvergne-Rhône-Alpes avec le FEADER — FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL — MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE — LPO — AGIR pour la BIODIVERSITÉ AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Le Réseau Natura 2000

Votre site Natura 2000 La ZPS Pays des Couzes

Natura 2000 est le nom d'un dispositif européen dont le but est la préservation de la biodiversité en conciliant les activités humaines et les enjeux naturels.

Les sites Natura 2000 sont classés en deux catégories en fonction des enjeux pour la biodiversité :

- Préservation des oiseaux
- Préservation des habitats et des autres espèces animales ou végétales

En Europe et en France

Plus de 27 500 sites en Europe dont 1 700 sites français.

Cela représente 13 % des terres et 34 % des mers et océans français.

En France, le réseau permet de préserver 63 espèces végétales protégées et 226 espèces animales protégées dont 132 espèces sont des oiseaux.

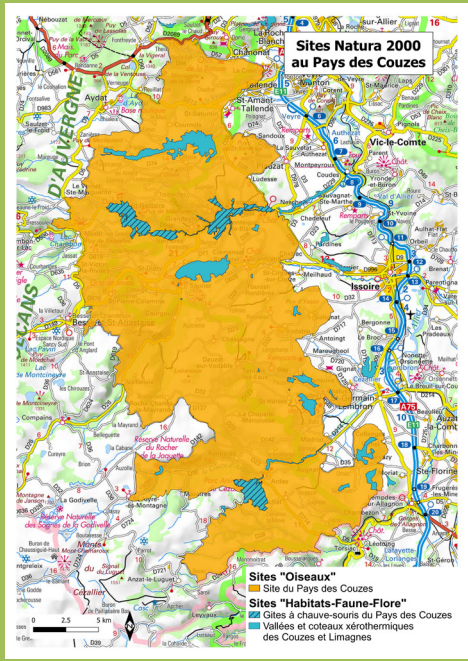

Le site a été créé en 2006 pour ses enjeux de préservation des oiseaux.
Il couvre environ 51 000 ha, répartis sur 59 communes regroupant 30 000 habitants.
Ce site permet la préservation de 34 espèces menacées d'oiseaux inscrites à la directive «Oiseaux».
Ce site abrite des zones favorables à la reproduction, l'alimentation, la migration et l'hivernage de ces espèces.

Le maintien des espèces passe par la conservation de leurs milieux de vie comme les milieux ouverts, forestiers, humides et rupestres (falaises).

Dans le Puy-de-Dôme

31 sites répartis sur 60 % des communes puy-de-dômoises dont :
- 27 sites «Habitats - Faune - Flore» qui représentent 31 831 ha soit 3,5 % du territoire
- 4 sites «Oiseaux» qui représentent 94 315 ha soit 11 % du département

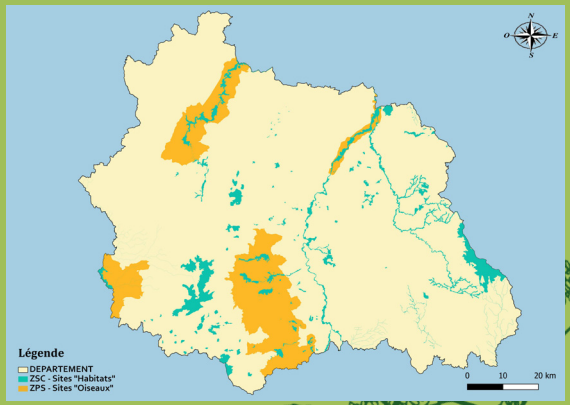

Les principales espèces

François Guélin

Pic Noir

François Journeaux

Faucon pélerin

R. Riols

Circaète Jean-Le-Blanc

Martin Yavan

Milan royal

NATURA 2000 — L'EUROPE S'ENGAGE en région Auvergne-Rhône-Alpes avec le FEADER — FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL — MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE — LPO — AGIR pour la BIODIVERSITÉ AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

NATURA 2000 — L'EUROPE S'ENGAGE en région Auvergne-Rhône-Alpes avec le FEADER — FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL — MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE — LPO — AGIR pour la BIODIVERSITÉ AUVERGNE-RHÔNE-ALPES